

19.12.89

N° 24 206 et 1

Cote B

9

# Les villes tunisiennes : passé récent et futur proche

P 180

La Tunisie est marquée par un déséquilibre régional aux multiples aspects : démographiques, économiques, sociaux, infrastructurels, qui tient pour une grande part à la configuration géographique du pays et à son histoire. Le schéma de distribution de la population et des activités économiques est caractérisé par le peu d'interdépendance de ses éléments et un système d'échanges ouvert sur l'extérieur. Ce type de relations favorisa la fondation et l'accroissement des villes localisées sur le littoral où les activités commerciales et portuaires pouvaient se développer aisément. Le colonisateur accentua ce processus.

Après l'indépendance, la consolidation du pouvoir central, l'impulsion donnée au développement des industries de substitution aux importations, le remplacement des cadres administratifs et techniques français et étrangers ont créé les conditions de nouveaux marchés urbains. Cette évolution se réalise à travers la dotation d'infrastructures et d'équipements, la localisation d'importants projets publics, et par la distribution des salaires autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Elle profite essentiellement aux grandes villes et en particulier à la capitale, Tunis, lieux où les nouvelles activités économiques et industrielles minimisent leur coût. De ce fait, émigrent des campagnes des contingents de plus en plus importants d'individus confrontés aux obstacles structurels du monde agricole et attirés par les taux de rentabilité plus élevés des activités industrielles et tertiaires. Ce phénomène sera particulièrement exacerbé après l'échec de la réforme agraire entreprise à la fin des années soixante.

Dans les années soixante-dix et malgré plusieurs tentatives pour localiser quelques pôles nouveaux d'activités dans l'intérieur du pays (usine de traitement de l'alfa à Kasserine), la région tunisoise est démographiquement et économiquement hypertrophiée, les villes du Sahel et leur environnement rural végètent. Seule la ville de Sfax par le développement et le renouvellement d'activités différenciées trouve un relatif équilibre entre une population croissant rapidement et son expansion économique. Dans le reste du pays, l'accélération de la croissance démographique crée une distorsion de plus en plus importante entre la population et le développement des activités. En milieu rural, la pression démographique est énorme. Le mouvement d'émigration s'intensifie à la fois vers les métropoles régionales et surtout Tunis et vers la France et d'autres pays européens comme l'Allemagne...

## Politique de l'Etat

Pour faire face à cette « menace de désorganisation spatiale », était alors préconisée une politique active de l'Etat quant à la localisation de ses investissements et par une planification dirigiste de l'investissement étranger. Cela signifiait la mise en place de structures régionales de planification pouvant lutter efficacement contre les tendances lourdes de la distribution spatiale de la population, avec des effets à court terme faibles, mais certainement durables. Cette optique ne fut pas retenue et c'est plutôt vers une efficacité à court terme que les actions politiques économiques ont tendu.

Cette orientation favorise rapidement toute la partie littorale du pays. Sous l'impulsion des investissements privés nationaux et étrangers, du développement de l'industrie touristique fortement épaulée par l'Etat, on assiste depuis le début de l'année 1980 à une croissance rapide des grandes villes du littoral et de leur immédiate périphérie rurale. Ce processus, peu planifié et qui s'exerce avec un certain désordre, obéit pourtant à une logique naturelle et historique, contrariée ou différée par des choix politiques de développement économique autres et initialement plus en rapport avec la localisation des ressources en hommes. Au demeurant, logique de pénurie qui pousse, malgré les contraintes régionales et les phénomènes de saturation que connaît le pays, à la mobilisation des ressources en priorité dans les régions les plus denses, là où se concentre la majeure partie de l'économie tunisienne. Il est significatif que les changements considérables du champ migratoire de Tunis depuis une dizaine d'années, suite à l'appauvrissement progressif du potentiel migratoire des campagnes, à l'apparition de dysfonctionnement de l'économie croissants et de nuisances, entament finalement peu le développement plus rapide de la région tunisoise. « Les mutations relatives aux localisations industrielles, à la montée des loisirs, à la mobilité croissante des hommes et des biens, à la nécessité de pousser toujours plus loin les bases d'approvisionnement de citadins de plus en plus nombreux et exigeants, favorisent l'émergence du grand Tunis de l'an 2000... » (Signolles, 1982).

## Evolutions en cours

Les dernières prévisions sur la croissance des villes en Tunisie se basent

sur plusieurs observations qui impriment une tendance lourde aux évolutions futures : ainsi observe-t-on en ce qui concerne les facteurs naturels une réduction lente des disparités régionales et, pour la migration interne, un accroissement de la mobilité inter-régionale et inter-urbaine. Dans ce domaine de la mobilité, crucial dans le développement des villes, on constate que :

- la ville de Tunis, dans ses limites administratives, perd près de 30 000 habitants entre 1979 et 1984. La Médina et l'ex-ville européenne et la proche banlieue saturée (Le Bardo) se dépeuplent au profit de la grande périphérie de la capitale et de son espace rural (Cité Ettadhamen, Douar Hicher, Ariana);
- la région de Tunis, bien que soumise à un phénomène de péri-urbanisation intense, ne connaît pas dans son ensemble un taux de croissance élevé (3,2 % par an), très en-dessous des taux de l'ordre de 6 % constatés dans la plupart des capitales du Tiers monde. Les flux enregistrés ne sont plus majoritaires, ils ont tendance à baisser;
- seules les villes du Nord-Ouest du pays sont dans une situation déficitaire très marquée (Béja, Kef, etc.); dans le centre le solde migratoire dans les villes est à peine équilibré, contrastant avec l'essor démographique de la plupart des villes du littoral;
- l'émigration des campagnes avec une moyenne annuelle estimée à 11 000 personnes continue d'être nourrie par le Nord-Ouest et le Centre. Dans les territoires du Sud, à l'exception de la région de Gafsa, les soldes migratoires sont positifs;
- au niveau régional, on assiste à un transfert de population de l'Ouest du pays vers l'Est et la côte.

Les raisons de ces évolutions sont multiples. La recomposition de l'espace tunisois semble obéir, pour partie, au phénomène de déconcentration du centre des capitales au bénéfice des périphéries. Les coûts de réhabilitation de l'habitat ancien et non adapté aux conditions de vie moderne auxquelles aspirent le plus grand nombre de citadins, sont prohibitifs par rapport à l'aménagement de l'espace périphérique peu densifié ou vierge. L'existence d'un important réseau de villes secondaires et l'émergence de quelques métropoles régionales écartent l'hypothèse d'une « mégapolisation » à l'extrême comme on peut l'observer dans certains pays en développement. Enfin il est évident que les possibilités de création d'emplois

existantes dans les villes du littoral entretiennent une attraction forte sur la population instruite de l'intérieur du pays. Les régions déshéritées de l'Ouest tunisien continuent ainsi à abriter la population la moins instruite propre à inciter les plus entreprenants à rechercher des revenus plus élevés et monétarisés dans les zones urbanisées.

Pour la migration internationale : un effet boomerang est toujours possible. Ces flux sont soumis aux mesures gouvernementales d'incitation ou de rétention prises à l'égard des candidats à l'expatriation et aux événements économiques ou politiques des pays d'accueil. Les relations avec la Libye montrent ainsi que les flux peuvent changer de sens avec des intensités très fortes : appel de travailleurs puis expulsions alternent depuis l'indépendance de ce pays limitrophe. Ce sont surtout les régions du Sud : Medenine avec l'émigration jerbienne (plus de 10 % des émigrés à l'étranger recensés en 1984), Tatahouine et Gabès, les zones urbanisées du littoral : Sousse, Madhia, Sfax et Tunis, qui constituent les principaux foyers d'émigration vers l'étranger. L'intérieur du pays participe assez peu à ces flux. Les flux vers l'étranger en provenance de ces régions rurales sont sans commune mesure avec l'intensité des flux d'émigration qu'elles alimentent vers la capitale ou vers les autres villes. En ce qui concerne le volume des « migrants retours », près de 45 % d'entre eux s'installent dans la capitale et dans les villes importantes du pays. Sans en exagérer la portée, ce mouvement aurait ainsi tendance à renforcer la concentration de la population dans les grandes villes.

### Les évolutions prévisibles

Les résultats de ces prévisions font ressortir principalement :

**Une certaine inertie de la distribution spatiale :** la Tunisie comptera en l'an 2000 plus de 10 millions d'habitants et, en 2009, 12,8 millions. La région de Tunis, avec une croissance de 3,05 % annuelle, continue son expansion à un rythme modéré passant de près de 20 % de la population totale en 1984 à 23,4 % en 2009. Les régions littorales progressent également à l'exception du Nord-Est (Nabeul, Bizerte) qui pâtit de la proximité de la région de Tunis. Près de 68 % de la concentration est localisée sur les régions littorales. La progression est bien moindre que ne le laisserait penser la situation actuelle mais compréhensible par le dynamisme démographique des régions de l'intérieur, en particulier du Centre-Ouest (Sidi Bou Zid, Kasserine, Kairouan). Seule la région du Nord-Ouest voit sa population diminuer en importance.

Ainsi, mis à part le renforcement assez net de la région tunisoise, on n'assiste pas à un basculement drastique de la distribution spatiale en faveur du littoral du pays. Il faut y voir l'effet d'une fécondité différentielle qui favorise les ré-

gions du Centre et de l'Ouest et qui compense dans une certaine mesure la baisse des effectifs par migration. Sans doute, faudrait-il étendre le champ de la perspective au-delà de 2009 pour que l'on puisse constater les effets cumulés de la baisse de fécondité et la poursuite de l'émigration dans ces régions.

**Une croissance urbaine différentielle et localisée :** les principaux centres et en particulier les aires métropolitaines ou les conurbations localisées dans les régions littorales sont les principales bénéficiaires de l'urbanisation croissante du pays. Les taux de croissance sont supérieurs à la moyenne nationale particulièrement dans le réseau des gros bourgs du Sahel qui tendent à former des conurbations importantes : K. Kebira-K. Seghira-Akouda, ou Mokni-Ksar Hellal par exemple. Les grandes villes du littoral, Sfax, Sousse et Gabès, confortent leur prééminence régionale. Certaines villes de l'intérieur comme Sidi Bou Zid, Kasserine, Kairouan voient s'affirmer leur rôle de centres administratifs multi-fonctionnels pouvant fixer une partie de l'émigration des campagnes. Ces villes cristallisent le fort dynamisme démographique de leur environnement rural. Dans le Nord-Ouest, les villes semblent végéter. A l'image de leur région, leur croissance est faible, la ponction opérée par la migration depuis plusieurs décennies et de caractère familial a réduit le potentiel de reproduction. Par ailleurs, ces centres bénéficient très peu de l'apport des migrations de retours. Ils se différencient en cela des villes du Sud qui récupèrent, à terme, une partie de leurs émigrants. Enfin, ils participent peu au mouvement inter-urbain qui s'est développé dans les autres régions.

**La recomposition de l'espace urbain de la région tunisoise :** c'est certainement le point le plus marquant de ces évolutions. En effet, quel que soit le scénario, le centre de Tunis n'est plus majoritaire. Son importance passe de 42,7 % en 1984 à 28 % en 2009. L'extension vers l'Ouest (Ariana) est remarquable : plus d'un million de personnes (40 % de la population de la capitale) s'y concentrerait avec l'occupation de l'espace rural (Cité Ettadhamen, Douar Hicher) et l'éclatement des limites des petites villes satellites comme Sidi Thabet, Jedeida, Tebourba, etc., qui connaissent une véritable explosion démographique. Dans la banlieue Sud, le phénomène de péri-urbanisation, bien que limité par la configuration géographique de l'espace, reste intense. Comme pour la région Ouest de la capitale, les taux de croissance ne descendent pas au-dessous de 5 % par an, au cours de la première décennie de la projection, ne faiblissant réellement qu'à partir de l'an 2000. A cette date, la baisse de la fécondité commence à faire sentir ses effets sur l'évolution des effectifs. Enfin, peut-on constater que malgré le solde migratoire négatif (premier scénario), le centre de Tunis continue de croître et atteint plus de 800 000 personnes en 2009. Dans un se-

cond scénario, la politique de réhabilitation du centre ville, effective à partir de l'an 2000, stoppe l'hémorragie de population du centre vers la périphérie. Le solde migratoire redevient positif au cours de la dernière période. La population du centre atteint alors presque le million de personnes, rééquilibrant quelque peu la distribution de la population dans cette région.

On n'assistera pas ainsi à une redistribution des hiérarchies entre les métropoles régionales et la capitale, ni même à un dépeuplement intensif de la Tunisie continentale au profit des régions plus urbanisées du littoral. Il y a certes un renforcement des tendances actuelles avec un processus d'urbanisation croissant mais à un rythme modéré, qui se fait au bénéfice de la région tunisoise et des régions littorales. Cependant, un bouleversement notable dans la distribution spatiale du pays ne semble pas se confirmer. Il semblerait que la dynamique démographique plus forte de l'intérieur du pays compense les effets négatifs de la composante migratoire qui lui est fortement défavorable. Des changements démographiques plus rapides que ceux qui ont été envisagés atteignant en particulier les régions les plus reculées du pays, viendraient certainement bousculer ces prévisions. Par ailleurs, la croissance des effectifs s'accompagne de transformations profondes dans les structures démographiques de la population. Dans ce domaine, les oppositions sont plus marquées entre les régions aux populations à structure jeune (intérieur du pays, zones rurales, ou certaines périphéries des grandes villes) et les régions déjà atteintes par des phénomènes de vieillissement (capitale, grandes villes, zones perturbées par une émigration intensive). Ces processus sont atténués ou exacerbés par la migration si elle s'exerce avec suffisamment d'intensité dans un milieu déterminé. L'opposition entre le centre de Tunis marqué par un vieillissement assez rapide de sa population et le dynamisme démographique de ses satellites est à ce sujet significatif.

**Michel R. PICOUET**  
(Directeur de recherches à l'ORSTOM)

#### Références :

- Groupe 8, *Unités urbaines tunisiennes, 1970; Les villes en Tunisie* (trois tomes), 1972-1973; Etudes régionales, Sfax (1972), Tunis (1972-1976), Kairouan, Gabès (1973); *Villes et développement*; Aménagement du territoire, ministère de l'Economie nationale, Tunis.
- Signolles (P), *L'espace tunisien : capitale et état-région*, Fascicule de recherches n° 14, URBAMA, Tours 1985, 1041 pages.
- Trifa (C), *L'émigration tunisienne : historique et quelques aspects socio-démographiques des émigrés*; Séminaire sur la « Migration internationale des travailleurs tunisiens », CERES, 11-16 novembre 1985.
- Migration interne et croissance urbaine en Tunisie*, Journées d'études sur la « Famille face à l'urbanisation », Tunis, 1985.